



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FNTF invite ses adhérents à s'impliquer dans le « Grand Débat National »

Paris, le 1er février 2019 - Alors que le Président de la République vient de lancer un « Grand Débat National », la FNTF invite ses adhérents à participer largement à ce dialogue indispensable avec les Français : parce qu'ils y ont toute leur place en tant que citoyens, en tant que chefs d'entreprise, mais aussi et surtout en tant qu'acteurs au quotidien de la cohésion des territoires.

Convaincue que le « Grand Débat National » est également une opportunité pour le monde économique, la FNTF a décidé de recueillir les propositions de ses adhérents et les invite à poster leurs contributions jusqu'au 20 février sur le site du grand débat ou à les adresser à la FNTF sur granddebat@fntp.fr

Les adhérents trouveront l'ensemble des informations utiles pour contribuer au « Grand Débat National » sur la [page internet dédiée](#) à cette opération sur le site de la FNTF :

Qu'il s'agisse d'exemples concrets pour faciliter le quotidien des Français dans le domaine des infrastructures, de mesures effectives pour améliorer la vie des entreprises et des collectivités locales ou encore de solutions pour réduire les fractures territoriales, toutes les contributions seront les bienvenues.

Pour Bruno Cavagné, Président de la FNTF : « *Nous avons la conviction que les solutions pour rétablir de la cohésion territoriale passeront par l'échelon local et par l'investissement en infrastructures. Pour y parvenir, il faut encourager les collectivités à investir et à expérimenter. Engagés au plus près des territoires, les entreprises et les entrepreneurs de Travaux Publics sont pleinement légitimes à proposer des solutions innovantes et à contribuer à ce Grand Débat National* ».

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses [12 Fédérations Régionales](#), 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr  [@FNTF_info](#)

Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon, Tél. : 01.44.13.31.15 – 06.45.84.45.69 gouxreverchonic@fntp.fr

